

Déclaration de l'Académie des Sciences sur le Système Éducatif Français

L'Union des Physiciens participe aux travaux de la Commission Exploratoire sur le Système Éducatif Français mis en place à l'initiative de l'Académie des Sciences.

A ce titre, nous avons reçu le texte ci-après qu'il nous a paru intéressant de publier.

Le Bureau de l'U.d.P.

« Des voix autorisées — ministres, personnalités de la politique et de l'économie, chercheurs, enseignants — se sont élevées pour souligner l'urgence et la gravité des problèmes auxquels est affronté notre *Système Éducatif*. L'Académie se félicite de cette mobilisation des esprits. Il y va de notre identité culturelle. Il y va de la vitalité de notre recherche et de notre économie. La formation doit être au premier rang de nos préoccupations.

L'enseignement élémentaire est la base de tout l'enseignement ; il faut donc revoir la formation des instituteurs, qui doit les rendre aptes à enseigner *également bien* le français et le calcul, ainsi qu'à initier aux sciences expérimentales.

Mais, *dès ce printemps*, il faut, pour éviter le pire, dans les enseignements élémentaire et secondaire, tâcher de remédier au désarroi des enseignants et à l'insuffisance de leur recrutement en quantité et en qualité ; il faut absolument améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail, établir un plan stable de recrutement à moyen terme, revoir le système des affectations.

Très *rapidement*, il faudra favoriser une orientation des élèves, dès la classe de Terminale, vers des filières diversifiées, en tenant compte de leurs goûts, de leurs capacités, et des besoins du pays. Ainsi les formations longues des Universités pourront accueillir et encadrer les étudiants aptes à en suivre les enseignements et, après que le taux et le nombre des allocations de recherche aient été relevés, conduire jusqu'au Doctorat tous ceux qui doivent pouvoir répondre aux besoins de haute qualification de tous les secteurs de notre Société. Un ensemble diversifié de formations plus courtes, à caractère professionnel plus marqué, recevrait ceux qui se destinent à entrer rapidement dans la vie active, tout en offrant des passerelles à tous les niveaux vers les formations longues.

A côté des problèmes d'information et d'orientation concertée, les conditions de vie des étudiants doivent être améliorées et diverses mesures doivent inciter de très bons étudiants à se tourner vers les carrières de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Dans ces formations universitaires plus accueillantes, les professeurs devront adapter leur enseignement aux besoins des étudiants.

Pour former en nombre suffisant de bons enseignants du Second degré, les Universités devraient pouvoir recruter dès leur première année (*voire même dès la classe de Terminale, avant qu'ils n'aient opté pour les I.U.T. ou les classes préparatoires aux Ecoles d'Ingénieurs*) des étudiants de valeur, en leur offrant des bourses substantielles et en les encadrant solidement au sein d'organismes de types I.P.E.S. Dans les Universités, on doit assurer un flux suffisant de jeunes enseignants-chercheurs de qualité pour faire face aux départs massifs à la retraite autour de l'an 2000, et au développement nécessaire de l'enseignement universitaire.

Il faut donc dès maintenant créer en nombre suffisant des postes de professeurs ouverts au concours extérieur. Les enseignants-chercheurs doivent, de plus, voir leurs conditions de travail améliorées, en ce qui concerne leurs charges notamment.

Il convient enfin d'*engager sans plus tarder* la mutation progressive de notre *Système Educatif*, en y comprenant bien entendu la formation permanente et la formation technique. Face à l'évolution accélérée de notre Société, à l'avènement d'une Europe plus unifiée, à la mondialisation des communications de la technique et de l'économie, des changements profonds doivent faire évoluer nos habitudes et nos structures. Une volonté peu commune et une mobilisation des moyens financiers indispensables sont requises pour une transformation comparable à celle que notre pays sut réaliser au XIX^e siècle. »

Déclaration adoptée par l'Académie
des Sciences, le 21 mars 1988.
